le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
16 au 22 avril 1998

10,00 F

Debré-Chevènement

Mêmes lois, même combat!

Le Havre, Ivry, Créteil, Nanterre, Bobigny… la liste des lieux occupés par les sans-papiers s'allonge. Plus la date du 30 avril approche et plus la tension monte autour des sans-papiers. Et le pouvoir n'y est pas pour rien, lui qui tente par tous les moyens de discréditer ce mouvement et ceux qui le soutiennent. Au 31 mars, le ministère affirmait avoir fourni 40 000 titres de séjour et plus de 30 000 refus sur les 150 000 demandes de régularisation déposées dans les préfectures. A quinze jours de la clôture prévue du traitement des dossiers, il est de plus en plus clair que les choses n'évolueront plus beaucoup.

10 mois de tartuferie ministérielle et de réticences administratives

Dès l'annonce de la circulaire Chevènement du 24 juin 1997, nous avions dénoncé dans ces colonnes les graves insuffisances d'un texte qui était censé régulariser des sans-papiers tout en étant strictement inscrit dans le cadre de la loi de l'époque (Pasqua-Debré) : critères de régularisation restrictifs, contradictoires et ubuesques ; discrimination des célibataires et des déboutés du droit d'asile ; arbitraire administratif… Il nous apparaissait clairement à l'époque que cette annonce pour le moins spectaculaire ne préparait que « quelques régularisations et beaucoup d'expulsions », comme nous avions titré alors. Il était évident que la gauche ne pourrait pas tenir éternellement deux discours incompatibles : « l'humanisme » et le contrôle « responsable » des flux migratoires.

Aujourd'hui les masques tombent. Les administrations en charge de la régularisation ne laissent guère d'illusions aux sans-papiers : « certains continuent à être convoqués plusieurs fois, d'autres qui sont toujours sous le régime de multiples convocations, sont même envoyés au bureau 105 (de la préfecture) qui s'occupe des mesures d'éloignement » rapporte le comité des sans-papiers de Lille qui poursuit : « Nous tenons à dénoncer le fait que certains dont les dossiers ne posent aucun problème, même au vu de la lecture de la circulaire, lecture pourtant restrictive, sont sous le régime de convocations multiples, comme si M. le préfet, en conformité avec la tactique gouvernementale des quotas préfectoraux et "ethniques", attend le 30 avril pour présenter un nombre important de régularisation à opposer à un nombre important de refus. Ainsi la règle arbitraire des quotas (50 % - 50 %) que le ministère de l'Intérieur annonce périodiquement dans les journaux est la politique décidée par Jospin-Chevènement. […] Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'échéance du 30 avril, le gouvernement après s'être engagé à réparer les injustices causées aux sans-papiers, se dénie en poursuivant une politique de fabrication de nouveaux sans-papiers avec l'amendement 21 et tente d'acheter à 4 500 F l'expulsion de ceux-ci. »

D'inacceptables provocations

Les provocations gouvernementales se poursuivent. Le week-end du 29 mars, des passagers d'un vol Air France s'étaient opposés à l'expulsion de seize sans-papiers, tandis que des manifestants dans l'aéroport protestaient contre ces expulsions de personnes menottées et scotchées, méthodes qui ne diffèrent en aucun point de celles employées par les illustres prédécesseurs de Chevènement. Mais ce dernier a innové dans la démagogie, le caporalisme et la répression. Tous les manifestants, passagers compris, furent arrêtés dans le cadre du plan Vigipirate pour trouble à l'ordre public. Chevènement, dans une superbe envolée pasquaïenne fustigea alors ces « fauteurs de troubles » à « l'incivisme fondamental », dénonçant « une organisation trotskiste d'origine britannique » et « un certain nombre de passagers qui se sont interposés et qui ont empêché le décollage de l'appareil ». Et le sinistre Fouquier-Tinville d'annoncer qu'il va, grâce aux accords de Schengen, faire interdire de séjour en France les opposants aux expulsions ! Une telle provocation aurait dû entraîner une levée de bouclier à gauche : pourquoi ce qui était digne, humain et responsable contre les méthodes Pasqua et Debré – la désobéissance civile – serait-il aujourd'hui selon Chevènement une contribution « à bafouer les lois, à la perte des repères dont la République à besoin pour faire front contre l'extrême droite » ? Au moment même où un Papon se faisait condamner par la « justice de la République » pour avoir appliqué sans sourciller des ordres et des lois scélérates !

Certes, les réactions commencent à se multiplier : syndicalistes des aéroports, cinéastes relançant une troisième pétition, syndicats, associations sur les aéroports. La contestation s'est à nouveau levée au sujet de la nouvelle mouture de l'article 21 de l'ordonnance de 1945 dans la loi Chevènement qui renforce le délit de solidarité en se proposant de faire dresser une liste d'associations « à but humanitaire » autorisées par le ministère de l'Intérieur, à l'exclusion de toute autre personne ou mouvement, à aider les sans-papiers (et nous espérons bien ne jamais faire partie d'une liste aussi infamante !).

Il y a de quoi être à bout de patience : voilà un gouvernement et en particulier un ministre qui depuis des mois multiplie les provocations démagogiques, bras grands ouvert aux idées d'exclusion, renforçant le racisme institutionnel et législatif, multipliant les références à la nation qu'il faudrait défendre, jouant en permanence sur les amalgames entre chômage et immigration (voir certaines déclarations de Chevènement concernant le trou de la sécu que creuserait une régularisation massive…). Tous ces gens qui se réclament de la gauche plurielle ou de la « gauche de la

●●● page 8

Rwanda : un génocide français page 5

Italie : les anarchistes victimes de la répression page 6

EDITORIAL

Notre belle et fière nation célèbre cette année le 150e anniversaire de l'aboilition de l'esclavage, décrétée le 27 avril 1848, les manifestations officielles commenceront le 25 avril à l'Assemblée nationale pour s'achever le 20 décembre à la Réunion…

Mais apparemment, il n'y aura pas un très fort battage médiatique autour de cet événement. La classe dirigeante de ce pays, bien que souvent prompte à nous rappeler que nous vivons, tels des bienheureux, dans le pays de la démocratie, bref dans le meilleur des mondes possible, semble cette fois-ci décidée à rester discrète sur l'affaire. L'abolition de l'esclavage risque de moins faire parler de lui que l'avènement du premier capétien ou le fameux baptême de Clovis… On peut se demander quelles sont les raisons de ce « profil bas ».

Certains politologues avancés supposent que les premiers ministres Juppé puis Jospin furent, tour à tour, trop préoccupés par les manœuvres politiques du moment (dissolution de l'Assemblée, élections régionales et cantonales) pour vraiment avoir l'esprit à une date anniversaire. L'explication semble un peu courte.

Une autre hypoyhèse, plus plausible, serait de dire que la célébration de l'abolition de l'esclavage, dans la situation économique et sociale que nous connaissons, peut revêtir l'aspect d'une provocation ou, au moins, paraître quelque peu indécente.

Nous le savons, l'esclavagisme eu pour principe d'aliéner les individus en tant qu'objet, de les ravaler au rang de simples outils au service de maîtres. Justifié par le mythe de l'inégalité fondamentale des hommes et des races, l'esclavagisme allait aussi être la condition essentielle de la naissance du capitalisme. Dans ce dernier système, la soumission directe des corps est remplacée par l'exploitation, avec l'appropriation des machines, des biens de production et, de manière concommitante, la généralisation d'un nouveau type de rapport de subordination : le salariat (reposant sur la base d'un prétendu « contrat », toujours inégal!).

L'esclave est devenu le travailleur, citoyen de la République. Entre les deux statuts, il y a bien sûr une différence de nature, mais qui ne change rien au fait qu'aucune liberté réelle n'existe pour les millions de prolétaires obligés, par définition, de se vendre aux capitalistes tout puissants.

Alors, face à tous ceux qui pensent que la notion de lutte de classe est obsolète, que le terme de prolétaire fait partie d'une (dangeureuse) langue de bois, contre tous ceux qui croient encore nécessaire de gérer ce système de profit totalement injustifiable, les anarchistes peuvent profiter de l'occasion pour rappeler avec force que seule une effective égalité entre les individus peut garantir une éradication définitive de l'esclavage, sous toutes ses formes.

ISSN 0026-9433 – N° 1119

M 2137 - 1119 - 10,00 F

Du revenu garanti comme auto-régulation du capital et gestion des contradictions de classe

Un des particularismes actuels du capitalisme est que ses profits sont essentiellement spéculatifs. Ce n'est pas un problème en soi pour le capital : tant que ses profits s'engrangent, il ne voit pas plus loin. Mais la dernière crise boursière démontre que ce n'est pas sans danger. Et quand Nike déclare que les coûts de production des quatre dragons sont déjà trop élevés, on se demande jusqu'où tout cela peut aller.

La crise actuelle du capital est liée à sa restructuration. L'enjeu est de réussir cette dernière sans créer une instabilité menaçante pour la survie du capitalisme. Pour l'instant la coercition et l'apathie l'ont soutenu, mais il saura en temps voulu utiliser des moyens plus fins. Une chose est sûre : le rôle de l'État comme instrument régalien et essentiellement de maintien de la paix sociale a aujourd'hui toute son acuité.

Des origines à la « crise »

Au début du capitalisme, l'État a en charge d'étendre les infrastructures dont a besoin le développement du capital. Une des contradictions d'alors est de ne pas pouvoir – sauf dans certains cas – prendre en charge ces investissements primaires. Notamment parce que le marché dont il a besoin n'existe pas encore complètement. Tous les développements économiques et technologiques seront donc à cette époque liés aux besoins du capital. N'oublions pas que l'État est complètement lié à la bourgeoisie, la position et l'évolution de l'État comme du capital sont donc aussi de la même classe. À cette époque, l'État est là pour asseoir la mise en place du capitalisme, la constitution d'une classe homogène et la partition de la société.

Après la crise de 29, le capitalisme se laisse influencer par les thèses keynésiennes, et la montée de l'État-providence. Outre toujours la tâche régalienne du maintien de la paix sociale, l'État devient un moteur du capitalisme comme régulateur du marché et de ses contradictions.

Après l'intermède des guerres impérialistes de 1939-45, cet État-providence se renforce. C'est la fameuse période des « Trente glorieuses ». Le capitalisme est florissant, la propagande est à l'avènement d'une société de la « classe moyenne » où tout le monde y serait beau, où les rapports de classe ne seraient plus conflictuels puisque régnerait la classe moyenne où chacun aurait sa chance… Mais malgré cela, les conflits de classe s'exacerbaient, les niveaux de vie des pauvres et des riches augmentaient, mais celui des riches plus et plus vite que les autres. L'explosion mondiale de 68 – bien que masqué par le spectacle de la révolte étudiante – en est un signe.

Puis vint la mauvaise blague de la « crise ». Ce qu'il est important de dire c'est que ce phénomène n'est en rien une fatalité ou la faute à pas de chance. La période de crise commencée au début des années 70 correspond à une période de restructuration du capital. En fait, le capitalisme change régulièrement de forme (c'est une des explications des cycles de Kondratieff, c'est-à-dire les périodes de récessions-croissances qui se suivent au cours de l'histoire du capitalisme). Le fond reste bien ancré, mais là l'organisation et la forme structurelle ont évolué depuis 30, 60 ou 100 ans. Nous sommes donc dans cette période où le capitalisme fait peau neuve. Ce qui l'amène à de nouvelles contradictions, à rendre caduques certaines formes de travail, certains besoins… Mais tout cela ne le remet pas en cause, le chaos perpétuel de la vie du capital est même une de ses forces.

Une des caractéristiques actuelles est de ne pas avoir besoin d'une grande masse de travail pour augmenter la productivité et la plus-value. Tout au moins dans les pays riches de l'O.C.D.E. Après l'hypertrophie du tertiaire, nous sommes passés dans une économie du quaternaire – c'est-à-dire le travail à forte valeur en savoir (haute technologie, recherche et développement…). Ce qui pose le problème, d'un point de vue social mais pas pour le Capital, de la mise sur la touche d'une grande partie de la population. Population qu'il va falloir continuer à contrôler.

L'adaptabilité du capitalisme

Aujourd'hui, dans les perspectives de son développement, deux questions se posent au capitalisme. Comment va s'autoréguler le marché ? Et quelle forme doit prendre le contrôle social ? Bien sûr, des réponses sont déjà données chaque jour par l'existence de l'économie et de cette société. Le marché tourne et le contrôle social noue le subissons tous et toutes. Mais les réponses ne sont jamais définitives et la réorganisation du capital entamée à la fin des Trente glorieuses n'est pas encore achevée. Le marché trouve son équilibre au sein des pressions extérieures, des évolutions, en ce sens il s'autorégule. Même si la période de l'État-providence est derrière nous, le rôle de l'État et des installations dans le fondement de l'économie n'est pas négligeable.

Les théoriciens du capitalisme – autrement appelés néo-classiques – avancent cinq hypothèses qui doivent poser le cadre de la vie et du développement du capital. Ces hypothèses sont celles de la concurrence pure et parfaite. C'est celle de la mobilité (une entreprise peut passer d'une production à une autre, donc pas de barrière entre les marchés), celle de la flexibilité des prix (donc pas de S.M.I.C.), celle de l'atomicité (c'est-à-dire pas de monopole, le prix n'est qu'un paramètre qui se fixe par la confrontation de l'offre et de la demande), celle de l'unicité du prix, celle de la libre circulation de l'information et on pourrait rajouter celle de l'homogénéité (produits identiques entre eux sur le marché, donc pas de marketing et instantanéité de l'échange). Pas la peine d'aller plus loin pour dire que toutes ces hypothèses ne sont pas respectées. Et pourtant le capitalisme existe bien. C'est une de ses contradictions qu'il gère très bien. Les néo-classiques sont les têtes pensantes de l'économie libérale, ce n'est pas un hasard si les plans structurels du F.M.I. sont tablés sur leur théorie.

Le capitalisme s'accommode de beaucoup de choses (les bolcheviques en Russie, par exemple, n'ont en fait pas entravé son développement). Il a une capacité d'intégration même de ce qui est le plus subversif. Nous voyons bien que ce qui peut être considéré comme ses lois, même si elles ne sont pas respectées, ne l'empêche pas de se développer.

Si les cinq hypothèses néo-classiques étaient appliquées, ce serait un désastre social et donc un facteur d'instabilité. Le capitalisme a cette fonction de s'adapter aux conditions extérieures, mais aussi d'influer sur ces conditions.

Revenu garanti contre paix sociale

Ce qui est important pour la survie du capital, c'est la paix sociale. C'est une des tâches majeures du rôle régalien de l'État. Le revenu garanti peut-être un facteur de régulation du capital dans le sens où il peut stabiliser la situation.

On le voit la canalisation des populations est un enjeu de survie pour le capital. que ce soit en construisant des prisons ou, comme dans les mégalopoles américaines, en élevant des passerelles pour que les Yuppies n'aient pas à marché dans la rue. Le revenu est sûrement un moyen plus sûr de contrôle social. Un des rôles du travail a été de maintenir la population dans la soumission et la crainte. Puisque les conditions économiques ne permettant plus de mettre tout le monde au travail, il va bien falloir trouver autre chose.

Loin d'abolir ou de remettre en cause le salariat, le revenu garanti le renforce. Seul l'État est en mesure de l'attribuer. Et cela pose le problème du rapport à l'État qui est avant tout un rapport individuel, alors que le rôle de l'État fait partie d'un rouage plus large. C'est-à-dire que l'État sert avant tout des intérêts de classe, opposés à ceux et celles qui subissent. Rester dans un rapport individuel, c'est nier ce rapport et donc ne jamais pouvoir le dépasser. L'obtention d'un salaire social ne se fera alors jamais sans contrepartie. En plus de la menace que pourra faire peser l'État, il nous feront aussi le coup des activités socialement utiles, et il sera difficile d'y échapper…

Outre que le revenu peut être la solution pour maintenir le contrôle et la paix sociale, il permet aussi au capital de dépasser ses contradictions actuelles. Notamment de gérer la restructuration du travail. L'économiste Yann Moulier-Boutang, défenseur du revenu, le présente comme « une filet de protection » permettant le développement de l'économie libérale. Il va même l'introduire comme un élément de relance économique et fini par affirmer que « le revenu garanti est un facteur de création d'emplois normaux. »

Pour aller plus loin dans l'intégration du revenu au fonctionnement du capitalisme, Yann Moulier-Boutang – toujours dans son texte Un nouveau New Deal est en marche dans l'insipide journal Occupation, nous démontre que le revenu s'adapte au nouveau salariat qui est « une économie du travail intermittent, d'un travail omniprésent… »

On voit que le revenu garanti n'est pas porteur d'émancipation sociale. A peine une réponse d'urgence que nous pouvons laisser aux gestionnaires. Il est clair qu'en tant que classe nous devons nous battre sur des luttes concrètes comme les coupures E.D.F., les ouvertures de squat… même si ce n'est pas la panacée face à la force du capital. Mais nous n'avons rien à revendiquer puisque l'enjeu n'est rien d'autre que la réappropriation de nos vies. Nous avons juste à arracher ce dont nous avons besoin, et c'est dans ces moments que la dynamique de la lutte s'ouvrent alors les perspectives de se débarrasser du poids des rapports marchands du productivisme, de la maximisation de chaque seconde. C'est là que se tisse l'entraide, qu'enfin tout appartient à tous, que les échanges se font sur les besoins communs… et tout ce qu'on aura à imaginer.

Tranquillou

Autorisation de prélèvements

❑ 80 F par trimestre abonnement normal
❑ 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR
N° 42 25 73

ORGANISME CREANCIER
PUBLICO — LE MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot 75011 Paris

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.

Date
Signature obligatoire

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (*lettres capitales*)
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER
(*votre banque, ccp ou Caisse d'épargne*)
_____
_____
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
Etablis. | Codes Guichet | N° de compte | Clé RIB

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(*lettres capitales*)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Retrouvez la Fédération anarchiste sur le web
Radio libertaire, le Monde libertaire
http ://www.altern.org/fa

Chevènement: maîtrise des flux et diarrhée verbale

Mercredi 8 avril, les députés ont définitivement adopté la loi Chevènement. Intervenant après le grand recul de la loi Pasqua, les quelques avancées qu'elle contient sont très relatives. Citons quelques exemples: de nouveaux titres de séjour spécifiques pourront être délivrés aux scientifiques et aux grands malades, les consulats devront motiver les refus de visa pour certaines catégories d'étrangers, une « attestation d'accueil » se substitue au certificat d'hébergement.

La grande presse s'est largement étendue sur toutes ces « innovations ». Seule l'une d'entre elles est passée totalement inaperçue: le minimum vieillesse et l'allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) seront dorénavant étendus aux étrangers en situation régulière. Vous avez bien lu. Le Front national n'a jamais été au pouvoir mais l'État français appliquait en toute impunité la préférence nationale sur le dos de dizaine de milliers d'immigrés. Le constat qu'une telle entorse aux « principes républicains » ait pu ainsi perdurer pendant des années, sous des gouvernements de

Réaffirmant la légitimité du contrôle des flux migratoires, la loi Chevènement ne remet pas en cause la logique de la législation antérieure. Pour améliorer l'efficacité de la machine à expulser, elle allonge même la durée maximum de la rétention administrative qui passe de dix à douze jours. Sur le fond, c'est bien la pérennisation de cette logique qui pose problème.

Une obsession liberticide

En France, depuis plus de vingt ans, la « maîtrise des flux migratoires » est devenue l'obsession de tous les gouvernements. Tout d'abord, les contrôles aux frontières ont été renforcé en multipliant les conditions nécessaires à l'entrée sur le territoire. Les visas ont été rétablis, instruction étant donné aux consulats de ne les délivrer qu'avec parcimonie. Dans ce domaine, la règle est la suivante: plus une personne a de raisons de se rendre en France, moins il est conseillé de lui délivrer un visa. La première liberté à laquelle la fermeture des frontières porte atteinte, c'est la liberté de circulation.

Parallèlement, pour traquer les étrangers indésirables, l'État a multiplié les contrôles d'identité massifs tout en érigeant le séjour irrégulier en délit passible de sanctions toujours plus lourdes. L'obsession du verrouillage s'est accompagnée de l'obsession de la fraude. Tout immigré est ainsi soupçonné d'être un faux étudiant, un faux réfugié, un faux touriste ou un conjoint de complaisance.

Sous couvert de lutte contre l'immigration clandestine, les gouvernements successifs ont progressivement mis en place un système de fichage et de contrôle social, un système répressif et policier dont nous subissons tous les conséquences liberticides.

Une contestation superficielle

A gauche, l'action et les propos du ministre de l'intérieur ne font pas consensus mais la contestation, fragile et trop politicienne, n'engage pas le débat sur les racines du problème: la nécessaire remise en cause du principe de « maîtrise des flux migratoires », xénophobe dans ses conséquences pratiques et de toute façon inapplicable.

Les Verts s'agitent aujourd'hui mais rappelons-leur que Voynet déclarait, en septembre dernier, pour justifier la non-abrogation des lois Pasqua-Debré, que l'« on ne fait pas de la politique avec des mots ».

Pendant que Braouezec, député-maire de Saint-Denis, s'engage aux côtés des sans-papiers, d'autres députés communistes préfèrent aujourd'hui se taire. Ils étaient plus loquaces il y a quelques mois. En octobre 1997, Patrice Carvalho, député P.C.F. de l'Oise, s'interrogeait alors en ces termes: « Comment peut-on accepter des étrangers qui vivent comme des sectes, alors que les sectes sont interdites en France? Des Roumains en caravane qui viennent pour recevoir le R.M.I., ce n'est pas logique. »

La tyrannie du national

Au-delà même de ses scores électoraux, la victoire politique fondamentale qu'a remporté le Front national est d'avoir réussi à rendre légitime un débat public centré sur l'équation : « immigrés = menace pour l'identité nationale ». Affronter Le Pen sur son terrain, celui du nationalisme, signifie accepter sa problématique.

C'est pourtant ce que prétend faire Chevènement, enfermé dans sa logique, un drapeau à la place du cerveau. Volontiers donneur de leçon, il évoque « la bête qui prospère lorsque les forces du progrès laissent en jachère l'idée de nation ». Sur ce terrain glissant, son vieux complice Max Gallo s'est aventuré sans retenue. Allant jusqu'à affirmer que, par-delà les clivages politiques et sociaux, seule l'entité « nation française » importe réellement. Ainsi, il en vient à déclarer: « J'assume Thiers, Céline et Brasillach » (1). Défendre le boucher de la Commune de Paris et deux écrivains antisémites, serait-ce la perspective antifasciste que nous propose Chevènement?

Mouloud. – groupe Durruti

(1) *Le Monde*, 15/02/97.

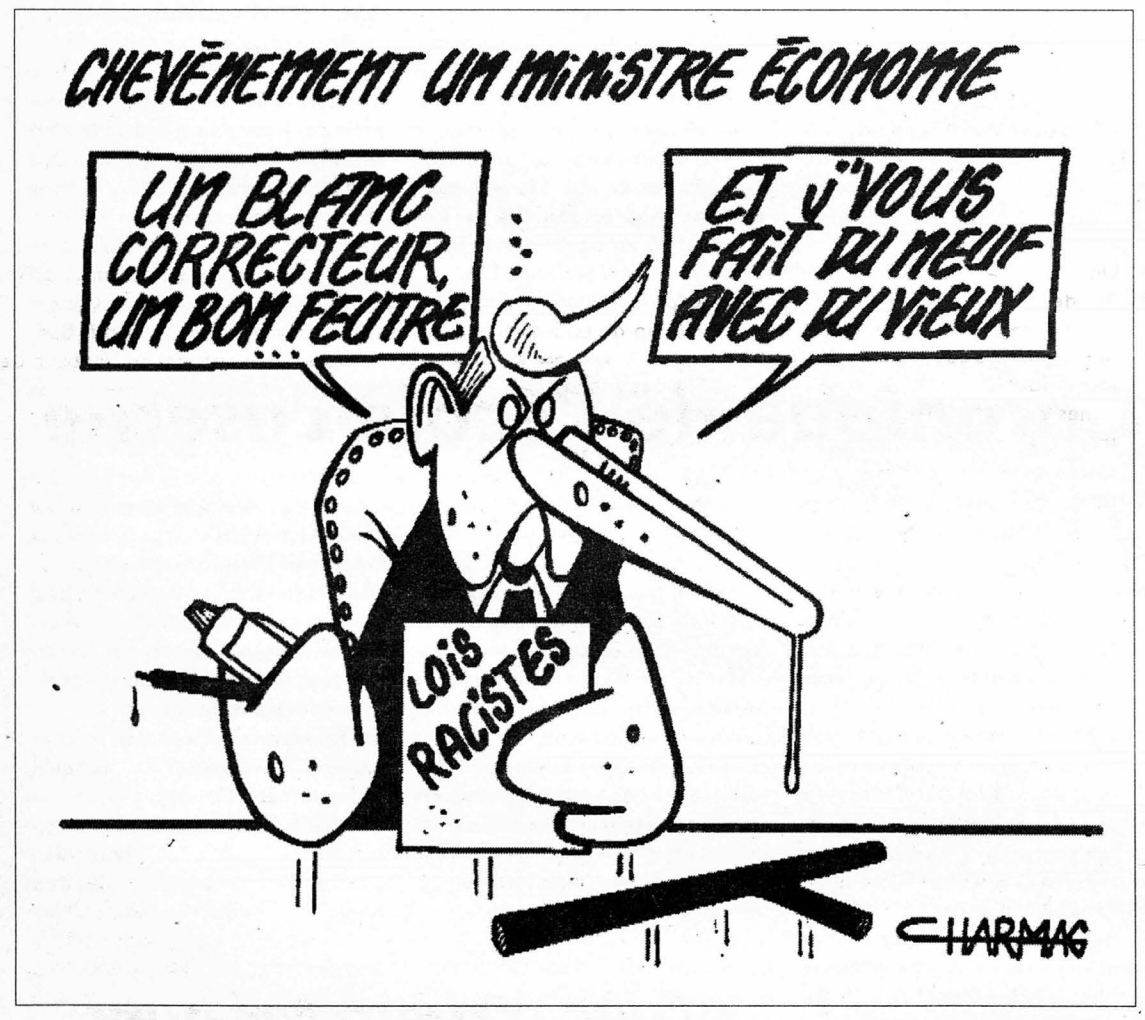

Un scandale criminel

En Europe, la France est devenue l'un des pays qui bafoue le plus systématiquement le droit d'asile (1). Dans ce domaine, le traitement réservé aux Algériens est criminel. En 1996, sur 1080 demandes algériennes examinées, seules 49 ont donné lieu à une décision positive, soit 4,5 %. Depuis des mois, Jospin et son ministre de l'intérieur affirment qu'il faut mettre un terme à cette situation scandaleuse, résultant pour une bonne part de la jurisprudence du Conseil d'État qui, depuis 1983, refuse l'asile aux étrangers persécutés par une autorité autre que l'État dont ils sont ressortissants. En réformant le droit d'asile, la loi Chevènement concrétiserait ces bonnes intentions.

Pourtant, tout porte à croire que les conséquences concrètes de cette réouverture proclamée du droit d'asile seront particulièrement limitées. Le gouvernement aurait pu balayer d'un revers de main la jurisprudence du Conseil d'État en inscrivant dans la loi la possibilité d'accorder l'asile à tout étranger persécuté, du fait de l'État ou d'un quelconque groupe armé. Au lieu de réaffirmer ainsi le droit d'asile « classique », le gouvernement a préféré « contrebalancer » cette jurisprudence restrictive en créant deux nouveaux statuts, baptisés asile « constitutionnel » et asile « territorial ». Bien évidemment, ce choix n'est pas fortuit.

Selon l'Office de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (2), l'asile « constitutionnel » ne pourra concerner que quelques dizaines de cas par an, seuls quelques journalistes et artistes « défendant la langue française » pouvant espérer être considérés comme des « combattants de la liberté ». Quant à la définition du mot « liberté », Chevènement a balisé le terrain en parlant de liberté « républicaine », excluant ainsi les islamistes mais aussi les militants anarchistes ou d'extrême gauche.

Quant à l'asile « territorial », la loi Chevènement se contente d'inscrire dans la législation une pratique instaurée par Pasqua, dans une circulaire de décembre 1993. En quatre ans, 3 000 personnes ont bénéficié de ce dispositif, essentiellement des ex-Yougoslaves et des Algériens. En officialisant cette procédure, Chevènement instaure en France un sous-statut de réfugié, nettement moins protecteur, en fait une simple autorisation de séjour, et dépendant totalement du ministère de l'intérieur qui peut l'accorder, le refuser ou le supprimer selon son bon vouloir.

Au-delà des effets d'annonce, la générosité proclamée parait donc bien relative. Parallèlement, le gouvernement de gauche plurielle persiste à refuser massivement d'accorder des visas aux Algériens, 50 000 en 1997 contre 800 000 en 1990. De plus, rappelons que Chevènement a rejeté la demande d'un moratoire des expulsions vers l'Algérie. En conséquence, à la fin de la procédure de régularisation ouverte par la circulaire Chevènement, on peut estimer à plus de 10 000 le nombre d'Algériens qui seront alors expulsables.

P.

(1) En France, 3400 statuts de réfugié politique ont été accordés en 1996 contre plus de 17000 en 1989.

(2) L'O.F.P.R.A., dépendant du ministère des affaires étrangères, décide de l'attribution de l'asile « classique » et du nouvel asile « constitutionnel ».

En bref

■ *Les « relations intérieures » de la Fédération anarchiste. organisent une permanence en région parisienne chaque premier samedi du mois de 14 à 19 heures à la librairie du* Monde libertaire, *145, rue Amelot, 75011.*

■ *A Toulouse, Le groupe Albert-Camus de la Fédération anarchiste tient des permanences a l'Athénée Albert-Camus 36 rue de Cugnaux 31300 Toulouse, les mercredi et jeudi de 18 à 20 heures. Il assure egalement une table de presse les mardi de 12h30 à 13h30 à la MDE (Universite Toulouse-Mirail), sauf vacances.*

■ *Le groupe Louise Michel de la F.A. édite une feuille d'information (La Commune libertaire). Elle est disponible (contre un timbre à 3 F) à la librairie du* Monde libertaire, *145, rue Amelot, 75011.*

■ *Le groupe du Gard de la F.A. vient de changer d'adresse. Elle est désormais : AGDIR - 45 b, rue de la Table ronde, 30900 Nîmes*

■ *Le n°28, printemps 98, du bulletin trimestriel* Brisons nos chaines *publié par le Réseau pour l'Abolition de la Télévision, animé par des militants de la F.A., vient de paraître. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F (+10 % pour le port). Cette même revue présente une expo de dessins « En cas de surdose brsez l'écran » au 145, rue Amelot, 75011 Paris.*

Faut-il interdire le Front national ?

C'EST À LA MODE déjà depuis quelques temps. La solution était tellement évidente qu'on se demande bien comment personne n'y avait pensé plutôt. Encore que… Le Front National gène. Supprimons-le ! L'idée n'est pas si nouvelle que cela en fait.

Quand le Front National sera interdit (si il est interdit) vivrons-nous dans un monde sans racisme ? Verrons-nous Jean-Pierre Chevènement (« les interventions de petits groupes d'extrême gauche [s'opposant à l'expulsion des sans-papiers] sont souvent instrumentés par des formations étrangères), Jacques Chirac (le bruit et les odeurs et initiateur en son temps d'une prime de naissance de la mairie de Paris aux parents Français), Laurent Fabius (Le Pen pose les bonnes questions mais apporte les mauvaises réponses), Raymond Barre (la bombe de la rue des rosiers a fait des victimes françaises innocentes), demander pardon ? Pardon de s'être crus obligés de lisser les beaufs racistes dans le sens du poil.

Quand le Front National sera interdit, est-ce que l'on cessera enfin d'entendre nos si charmants voisins, collègues, commerçants de quartiers raconter leurs blagues racistes, sexistes, homophobes ? Cessera-t-on enfin d'entendre dans le bus, dans les lycées, dans les facs, dans les commissariat, les mots bicot, raton, melon, crouille, bougnoule ? Que tous les juifs sont riches, banquiers, travaillent à la télé, se repassent en famille les meilleures places de médecins dans les hôpitaux, qu'ils sont ministres de l'économie parce qu'ils ont ça dans le sang ? Qu'en affaires un Grec vaut deux juifs et qu'un Arménien vaut deux Grecs ? Que les putes de Bangkok sont si peu chère qu'on à l'impression de tirer sa crampe à l'œil et qu'en plus c'est elles qui disent merci ?

Certains journaux, certains politiciens nous répètent, comme pour mieux s'en convaincre eux-mêmes que les électeurs du F.N. ne sont pas racistes et qu'il ne faut pas les juger. Se foutent-ils de nous ou y croient-ils vraiment ? Ou bien est-ce tout simplement que les petites phrases que je viens d'énumérer ne sont pas vraiment racistes. C'est juste pour rigoler, juste une façon de parler ?

Sans le F.N… un monde meilleur ?

Et après l'interdiction du FN, que vont devenir tous ces gens au sens de l'humour si innocent ? Ils vont se taire ? Il vont s'abstenir de voter ? Ils vont rejoindre des formations politiques plus normales tout en gardant les mêmes idées qui puent ? Ils vont arrêter d'élever des bergers allemands, des beaucerons et dobermans et se mettre au fox-terrier et à l'épagneul bien breton après avoir résilié leur adhésion au club de tir et s'être remis à la chasse, comme tout l'monde ? Quel monde merveilleux ce monde sans F.N. ! Plus de ratonnades, plus de bavures, plus de viols, plus de main au cul des secrétaires.

Parce que c'est évident, il n'y a pas de sexistes au P.S. Personne ne voterait « oui » au rétablissement de la peine de mort dans les rangs du P.C. Jamais il ne viendrait à l'idée d'un membre ou d'un électeur de l'U.D.F. de s'aller mettre hors la loi en s'enchaînant aux portes des cliniques pour empêcher les avortements. Jamais un électeur du RPR n'achèterait sur catalogue une femme de Thaïlande ou des Philippines pour l'épouser le plus légalement du monde et en faire son esclave domestique et sexuelle.

Non, la noblesse de notre race n'a que quatre millions de brebis galeuses qui de toute façon sont amendables par simple décret du Conseil des ministres.

Bien sûr, on me dira que mon propos est fallacieux parce que ces partis-ci ne prônent pas ces comportements. La belle affaire ! Le P.S. semble bien en peine de remettre Pajon sur les rails du sens politique élémentaire. L'U.D.F. peut enfanter des Millon et des Blanc (ou même – sans doute à son corps défendant – prendre des Papon dans ses gouvernements), le R.P.R. ses Mancel, et le service d'ordre du P.C.F. sait rappeler à l'ordre un couple gay qui se tient la main à la fête de l'*Huma*. Et toutes ces vues de l'esprit sont tellement plus faciles que de s'attaquer un peu, un tout petit peu au fond du problème !

Tolérance zéro

Le F.N. n'est pas au pouvoir en France, loin s'en faut, mais la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme vient de publier un rapport édifiant sur le racisme à l'embauche en France (*Le Monde* du vendredi 3 avril 1998).

L'école sait-elle embaucher, par le biais de ses concours si démocratiques, une population issue de l'immigration maghrébine à d'autres fonctions que l'entretien et la cantine ? L'école sait-elle s'adresser aux parents d'élèves dans une autre langue que le Français ? L'école sait-elle écarter les livres de classe sur les images desquels sont exclus les non-blancs, où les femmes jouent les seconds rôles, ou encore ces livres d'anglais où un personnage ou deux portent le type jamaïcain ou pakistanais, mais qui sur la cassette de dialogue ont un accent bien middle-class ?

La Sécurité sociale et les caisses d'Allocations familiales se soucient-elles d'imprimer des brochures en langue étrangère (prévention sida, aide aux femmes battues, information sur la contraception, mode d'emplois des feuilles de soins, etc.) ?

La télévision sait-elle laisser la parole à des Antillais pour autre chose que la météo ? Même un accent régional bien de chez nous est considéré comme difficile à prendre au sérieux, alors, pensez, un noir à la télé interviewant le président de la République !.. C'est pas demain la veille. Même avec l'interdiction du F.N.

Pour résumer, si l'on réclame tout cela (et ça n'est vraiment pas grand chose) avant l'interdiction du F.N., on nous réponds, comme Chevènement, que nous sommes irresponsables, que nous agitons des chiffons rouges et faisons le lit du F.N.

Si l'on attend que le F.N. soit interdit pour réclamer tout ça, on nous dira que nous voulons réveiller de vieux démons. On n'aura rien gagné, pas avancé d'un pouce et surtout pas fait évoluer les mentalités.

C'est en étant pro-actif plutôt que réactifs que nous ferons bouger les choses. Encore et toujours, nous occuper de nos affaires et nous prendre en main nous-mêmes. Une tolérance zéro pour les comportements racistes dont nous sommes les témoins.

Ne plus baisser le nez dans ses dossiers quand les collègues rotent leurs blagues débiles. Ne pas poursuivre l'apéro plus longtemps quand les nouveaux voisins la bouche pleine de cacahuètes vous demandent s'il n'y a pas trop de Gris dans le quartier.

Porter plainte (pourquoi pas) contre la direction d'un journal ou d'une agence pour l'emploi chaque fois que sont publiées des offres d'emplois sexistes ou racistes. Ne rien laisser passer, jamais, nulle part. Une vigilance de chaque instant et dans toutes les circonstances.

Zéro tolérance. C'est la seule campagne qu'il soit utile de mener.

Andi B.

Procès contre *le Monde libertaire*

Les dernières parutions de notre hebdomadaire signalaient qu'une action en justice engagée contre lui par M. Pajon, maire de Noisy-le-Grand. La citation à comparaître avait lieu le 6 avril dernier. Il y fut fixé une date pour la plaidoirie : le 19 octobre 1998.

Une conciliation peut théoriquement intervenir entre temps.

M. Pajon réclame 100 000 F de dommages et intérets plus 30 000 F de frais pour la parution d'un article le mettant en cause à propos de la construction d'une chapelle intégriste à Noisy-le-Grand.

Chronique de l'école caserne

PORTIQUE DE DÉTENTION D'ARMES, caméras vidéo de surveillance… l'école va bien ! Demandez aux enseignants de Seine-Saint-Denis, aux élèves, aux collégiens, aux lycéens… Ils ne vous diront pas le contraire : c'est un plaisir d'être scolarisé !

Après Vigipirate aux portes des établissements scolaires, ça va être maintenant Vigipirate intra muros ! Ségolène Royal et Claude Allègre, les mammouths en chefs de l'Éducation nationale, viennent de réclamer à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, de « mettre en place un dispositif de contrôle approprié » dans les collèges et les lycées (*Le Monde* du 2 avril 1998). Ségolène Royal qui n'hésite pas à comparer l'école avec un supermarché propose même d'organiser des fouilles : « je ne vois pas pourquoi on fouillerait à l'entrée de certains grands magasins et pas à l'entrée des établissements scolaires où il y a eu des signalements de détention d'armes. » (France 2, le 5 avril)

Dans les Hauts-de-Seine, à Bagneux, au Collège Henri Barbusse, S. Royal a été devancée. Le 24 mars dernier, pour le vol d'une clé, une dizaine d'adolescents se sont retrouvés « totalement nus » pour une fouille, « peut-être un peu virile » a concédé un témoin…

A ce rythme là, dans la hiérarchie carcérale, l'école aura toute sa place entre la caserne et la prison. Mais est-ce bien nouveau ? Quand on y regarde de près, l'école n'a rien à envier à la société dans laquelle elle tente de survivre. Elle n'en est que le triste miroir… Et depuis Jules Ferry… c'est toujours d'actualité !

Comment franchement « former des citoyens avec des pratiques de sécurité et des fouilles systématiques ? Comment franchement envisager une école de la liberté, de l'égalité et de la fraternité dans un tel contexte ?

Pis : n'y a-t-il pas tromperie sur la marchandise quand certains collaborateurs du ministre de l'Éducation nationale, Philippe Mérieu en tête (le « Monsieur plus » des lycées) en appellent à la pédagogie Freinet ou institutionnelle avec la mise en ordre sécuritaire de lieux déjà bien enrégimentés ?

Si l'école « doit faire sa révolution » (dixit Mérieu) elle ne pourra pas la faire seule ! Violences, drames, exclusions, échecs… l'école n'en a hélas, pas le monopole. Voir s'y installer, comme dans les supermarchés, les prisons, les usines l'intendance sécuritaire n'a rien d'étonnant.

L'État capitaliste a ce qu'il mérite : une école à son image. L'État a ce qu'il désire : une école à sa botte.

Alain Dervin. – groupe Pierre Besnard

Chronique de l'École caserne est le titre d'un ouvrage de Fernand Oury et Jacques Pain

Rwanda : génocide en Françafrique

Le 3 mars dernier est née une mission parlementaire d'information chargée de faire la lumière sur le rôle de l'État français et des autres puissances dans le génocide rwandais de 1984. Certes, ce n'est pas une commission d'enquête, mais ne boudons pas notre plaisir, car déjà, les affirmations de certains membres de cette commission ont de quoi faire sourire : tel Baumel (R.P.R.) qui entend faire de cette commission un rempart face la propagande anglo-saxonne antifrançaise ou l'ardeur de Quilès qui entend mettre sur le même plan le rôle de la France, de l'O.N.U. et des autres puissances (notamment les États-Unis), histoire de ménager la mémoire de Mitterrand.

Complicité de génocide

Car l'État français est coupable. Pour ceux qui suivent de près l'actualité africaine, cela ne fait aucun doute.

L'État français est coupable d'avoir soutenu jusqu'au dernier moment un pouvoir dictatorial, corrompu et raciste. Il lui a sauvé la mise dès la première offensive du Front Patriotique Rwandais (1990), participant également à des actions de contrôle des population, ce qui équivalait, à l'époque, à livrer à l'abattoir des Tutsis.

L'État français est coupable, car il savait pertinemment qu'au sein de l'élite dirigeante rwandaise, l'aile dure préparait un plan de liquidation massive des Tutsis et des Hutus modérés pour empêcher que les accords d'Arusha (1990) entre le pouvoir et le FPR ne favorisent une « démocratisation » du régime.

L'État français est coupable car jusqu'au bout (mai-juin 1994), il a livré des armes et de la logistique aux Forces Armées Rwandaises, celles-là même qui encadraient les bandes de massacreurs.

L'État français est coupable d'avoir, sous couvert d'aide humanitaire, permis à ses alliés génocideurs de se réfugier au Zaïre et d'y trouver des bases arrières nécessaires à des contre-offensives d'envergure (en profitant des réseaux français pour l'achat de matériel militaire).

L'État français est coupable d'avoir succombé au « syndrome Fachoda », en clair d'avoir fait la guerre aux Anglo-saxons (les Tutsis du F.P.R. venant de l'Ouganda anglo-saxon) par Hutu Power (les « génocideurs ») interposé.

L'État français est coupable d'accorder l'asile aux principaux dirigeants du Hutu Power (d'Agathe Habyarimana, femme du dictateur décédé à l'idéologue Fernand Nahlmana, spécialiste de l'appel au meurtre sur les antennes de la Radio Mille Collines) responsables de la liquidation d'un million de personnes.

L'État français est coupable d'avoir fait obstacle à la reconnaissance du génocide par le Conseil de sécurité de l'O.N.U. et d'y avoir défendu la thèse intenable du double génocide. Dans le même ordre d'idée, l'État français a usé de toute son influence pour empêcher l'octroi d'aides d'urgence au nouveau régime rwandais.

L'État français est peut-être même coupable d'avoir liquidé le président Habyarimana en faisant sauter son avion peu avant son atterrissage a Kigali puisque, selon certaines sources, le missile utilisé à cette occasion aurait été récupéré par l'armée française lors du conflit du Golfe.

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle montre juste a quel point les hautes sphères d'alors (Mitterrand à la présidence, la droite au gouvernement) ont bel et bien appuyé la logique génocidaire à l'œuvre pour les beaux yeux de la Françafrique et de la francophonie.

Défendre la Françafrique…

Définir la Françafrique est compliqué et simple à la fois : compliqué parce qu'elle se compose de multiples réseaux politiques, financiers, économiques, militaires… réseaux se chamaillant à la moindre occasion ; simple car tout ce beau monde ne forme en réalité qu'une impressionnante mafia faisant son beurre avec le commerce « ordinaire » (pétrole, matières premières…) et les trafics les plus juteux (trafic de drogue et de pierres précieuses, blanchiment d'argent sale).

Évidemment ces réseaux/clans ont une sainte horreur de tout ce qui pourrait entamer leurs rentes financières. Lobbyistes chevronnés, ils mettent immédiatement la pression sur les gouvernements pour influer sur leurs décisions, quand, bien sûr, ce ne sont pas leurs hommes qui occupent les fauteuils des ministères.

L'armée française également peut faire valoir sa différence en Afrique, seul endroit où elle peut encore rayonner, faire et défaire les pouvoirs en place. Dans le cas du Rwanda, il est avéré que ce sont les militaires qui se sont imposés comme les maîtres de l'information en direction de l'Élysée, diabolisant le F.P.R. (les « khmers noirs ») et faisant des États-Unis via l'Ouganda les véritables fauteurs de guerre.

Mais depuis des années, l'Afrique est entrée dans une phase de mutation accélérée : émergence de puissances régionales (Afrique du Sud, Ghana, Ouganda, Nigéria), liquidation de régimes anciens (Guinée, Éthiopie, Zaïre), généralisation de conflits politico-mafieux (Sierra Leone, Liberia, Tchad). Face à cela, la riposte de l'État français à été de deux ordres. soutien verbal à un relookage démocratique (le fameux discours de La Baule de Mitterrand) mais défense dans les faits de régimes délégitimés. Les exemples sont nombreux, de l'organisation complète d'un scrutin truqué pour le compte d'Idriss Déby (Tchad) à la remise en selle d'un Mobutu agonisant dans un Zaïre à la dérive. Mais voilà…

… contre l'Anglo-saxon !

Il était un temps où la France pouvait régner sur son pré-carré sans grand problème. Mais régner, s'attacher des clientèles coûte cher et la crise économique a poussé l'État français à se désengager financièrement. Parallèlement, certains pays africains anglophones sont apparus dans cette période comme politiquement plus stables, économiquement plus sains (selon les critères du F.M.I.) et aguerris à la « guerre économique ». Pour les entreprises françaises vivant de leurs rentes africaines, il y avait là un risque important de perte de marchés.

La perte du Rwanda est apparu dès lors comme politiquement symbolique de cette érosion du pré-carré, preuve de l'incapacité de la France de protéger ses États-clients. Après le Rwanda, c'est le Zaïre de Mobutu qui est tombé. Et même si l'État français a colmaté les brèches au Congo, les perspectives ne sont guère rassurantes pour les défenseurs de l'Empire !

En fait, pour certains analystes, l'État français est en panne de politique africaine. Il navigue à vue « sans vision ni anticipation, enracinée dans l'habitude où plutôt la routine, [recourant] sans talent aux vieilles recettes éprouvées » (Jean-François Médard). Jean-François Bayart y ajoute une dimension essentielle, celle de la vision qu'ont les élites françaises des Africains, une vision culturaliste (voire raciste) selon laquelle tout conflit sur le continent noir est un conflit tribal (et non un conflit politique dans lequel les acteurs instrumentalisent à leur profit les référents ethniques).

Patsy (Cercle Bakounine)

LECTURE

Rwanda, un génocide français
Rwanda, généalogie d'un génocide

La plupart des médias et des politiciens, ainsi que certains universitaires, on fourni une explication simple du génocide rwandais de 1994 : il ne serait qu'un épisode supplémentaire d'une guerre ethnique opposant Hutus et Tutsis depuis la nuit des temps. Cette explication simpliste, qui trouve ses racines dans le mépris et la méconnaissance d'un peuple, n'est que l'écho de la logique de raisonnement des génocideurs… le racisme à fleur de plume.

Pour sortir de la confusion et de l'orchestration de la désinformation dans laquelle nous avons été plongés dès le début des faits, Dominique Franche établit un méthodique travail de déconstruction de cette logique de pensée ethniste, en en montrant les tenants et les aboutissants : « l'analyse rigoureuse de la duplicité des gouvernements occidentaux et de l'attitude des églises permet de comprendre cette guerre civile qui manipule les masses en les divisant en communautés de la peur ». De puis la colonisation, allemande puis belge (sous laquelle les missionnaires « pères blancs » furent les véritables importateurs de la logique raciste), le vieux dicton « diviser pour régner » fit école chez les élites rwandaises… imposée à une société différente qu'ils ne cherchèrent pas à comprendre la simple rivalité « Hutus-Tutsis » reproduit en Afrique le schéma qui en Europe fit des Aryens la « race supérieure ». Elle débouchera sur le « quatrième génocide de l'histoire ». A l'idéologie va se grefer le rôle de l'Etat français dans l'efficacité d'un massacre qui, d'avril à juillet 1994 fit près d'un million de morts. Politique du pré-carré africain oblige.

Très documenté et volontairement subversif, Medhi Ba dépeint l'implication française au Rwanda : soutien au dictateur Habyarimana (dont la mort le 6 avril 1994 déclencha, ou servit de « déclencheur » au génocide), vente d'armes pendant les faits, conseils militairtes… Tout cela sous la couverture d'une opération humanitaire (Turquoise) dont la vriae couleur fut celle du sang. Et de nous rappeler qu'encore bon nombre de ces « nazis africains » coulent de paisibles jours dans des « pays frères » de la patrie des droits de l'homme, comme le Cameroun…

Alors que le tribunal pénal international pour le Rwanda patauge dans une prévisible apathie, ces deux ouvrages petits et pas chers sont à lire absolument. Ils nous livrent un Rwanda hors des sentiers battus de la manipulation de l'information.

Xavier. – groupe Durruti (Lyon)

Rwanda, généalogie d'un génocide. Dominique Franche. éd. Mille et une nuits. 10 F

Rwanda, un génocide français. Medhi Ba. éd. L'esprit frappeur. 10 F.

Tous les deux en vente à la librairie du *Monde libertaire*.

Tristesse et rage en Italie

DEPUIS DEUX ANS, les habitants (sauf les politiciens locaux et les patrons) de Val Susa (vallée alpestre protégée, de tradition rurale communiste) s'opposent à la construction de la ligne ferroviaire du T.A.V. (train à grande vitesse). Ce projet s'inscrit dans le développement économique européen et aussi en prévision d'éventuels Jeux olympiques à Turin en 2006. Cette ligne entraînera comme d'habitude expropriations et destruction des zones riveraines. Après les nombreuses manifestations et pétitions habituelles, l'opposition au T.A.V. s'est poursuivie sous d'autres formes d'actions, principalement des sabotages, ralentissant ainsi la construction de la ligne.

La police, et plus spécialement les renseignements généraux, ont commencé leurs enquêtes, plaçant des micros dans les maisons et inspectant le courrier des personnes proches des milieux anarchistes.

Dans la nuit du 5 au 6 mars, les policiers ont lancé une opération sur Turin, perquisitionnant trois maisons occupées : l'Alcova, l'Asilo et la Casa. L'Asilo a particulièrement subi la violence répressive, tout le mobilier a été détruit et surtout, toute la bibliothèque où chacun pouvait venir se servir gratuitement, et pour conclure leur travail, les policiers allèrent jusqu'à pisser sur les lits des occupants. Mais dès vendredi 6 mars, l'Asilo était réoccupé.

Plus grave, à la Casa, trois personnes ont été arrêtées, des mandats de perquisitions ayant été lancés contre elles, les accusant d'association de malfaiteurs dans un but terroriste et de détention et fabrication d'armes et engins explosifs. En effet, en allant fouiller seuls à la cave, les policiers auraient découvert divers matériels comme des détonateurs et des explosifs. En réalité, il n'y avait qu'un fumigène. Mais depuis ce jour, ces trois occupants de la Casa, Edoardo Massari, Silvano Pelissero et Maria Soledad Rosas son en détention préventive, accusés sans aucune preuve de faire partie de cette fantomatique organisation indépendantiste appelée « Les loups gris ». On sent que, par les prérogatives acquises pendant « Les années de plomb », les juges veulent réduire au silence les contestations autres que celles autorisées par le consensus. Ainsi, seules des maisons occupées, lieux politiques ayant refusé de signer un contrat avec l'État ont été perquisitionnées. Les maisons ayant signé un contrat avec l'État sont devenues des centres sociaux, sortes de maisons de quartier payant un loyer modéré à l'État après arrangements.

On comprend que, Turin ayant déposé sa candidature pour les Jeux olympiques de 2006, la municipalité, aidée des commerçants locaux, veut opérer une purification systématique de tous les possibles contestataires, les squatters étant les premières cibles. Suite à leur incarcération, et le Tribunale della liberta ayant refusé leur libération en attendant un jugement qui pourrait n'intervenir que dans un an ou deux, Edoardo a été retrouvé pendu le 28 mars au matin dans la prison de la Vallette à Cuneo.

Ses amis, Sole et Silvano ont commencé une grève de la faim. Le comité de Défense des anarchistes s'est dissous en janvier 1998, pourtant, le samedi 4 avril, une manifestation composée de nombreux anarchistes et squatters italiens, français et suisses ainsi que la F.A.I. (Fédération anarchiste italienne), a réuni plus de 6000 personnes. Douze centres sociaux occupés à Turin sont à l'origine de cette manifestation qui avaient pour but la libération de Sole et Silvano ainsi que des éclaircissements sur la mort suspecte d'Edoardo en prison. Cette manifestation protestait aussi contre l'attitude des charognards de tous bords (journalistes, police, justice). Aussi pendant celle-ci, les vitres du palais de justice pas encore inauguré ont volé en éclats et des pierres ont été lancées sur les gendarmes et les gardiens de prison.

Les commerçants de Turin veulent maintenant assurer leurs propres défense : des poursuites ont été lancées contre des manifestants repérés par films et photos. Le trouble arrive dans les rangs politiques car Stefano Alberione, membre de *Rifondazione* et employé par le syndicat communal a participé à la manifestation.

J.B.

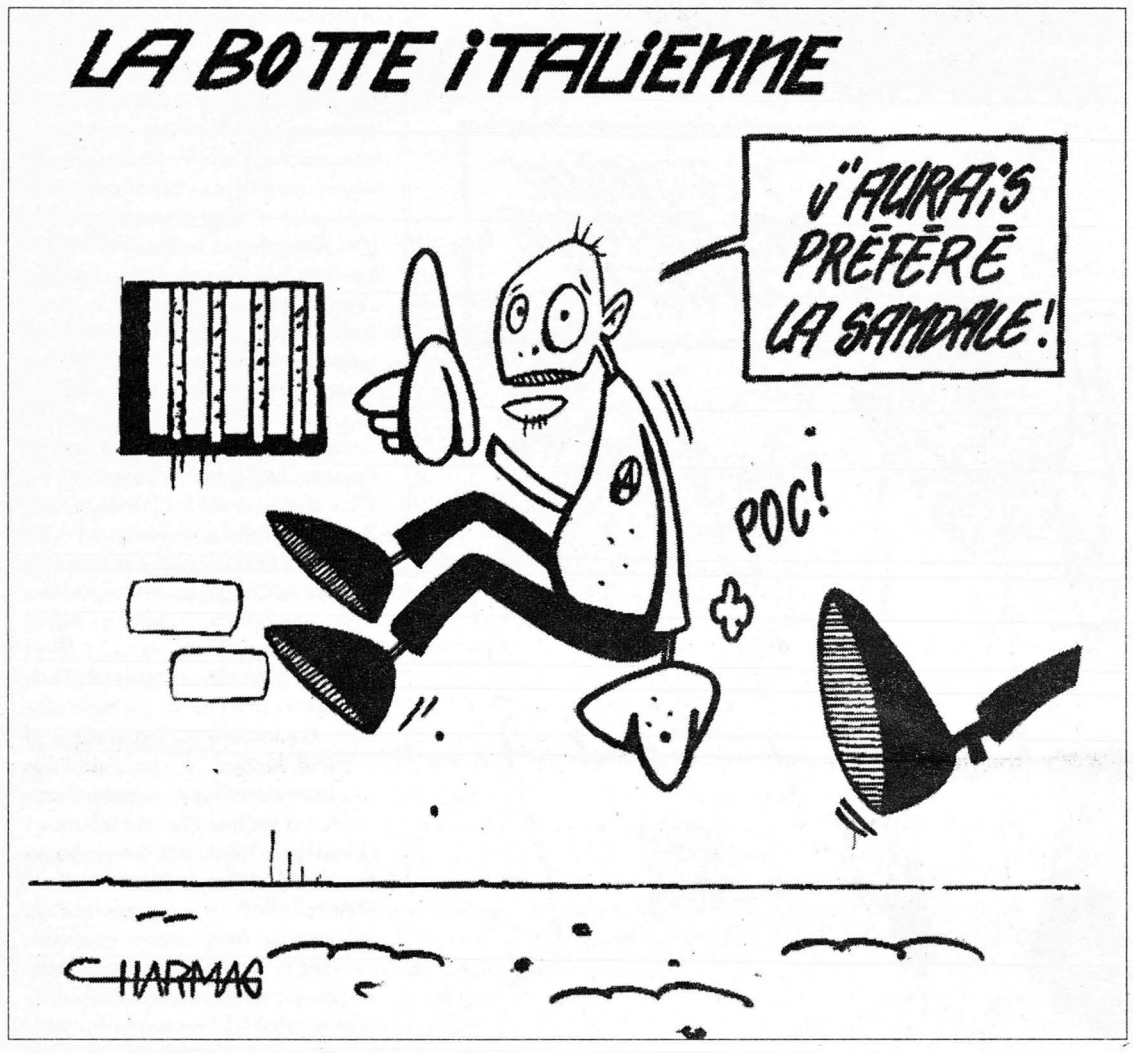

dans la toile

A Bruxelles, le Collectif sans nom occupe un nouveau centre social depuis le 10 avril, contactez-le pour en savoir plus (**occupation@infonie.be**).

Il y avait longtemps que je ne vous avais pas indiqué de listes de diffusion, la dernière à avoir retenu mon attention est celle de *Mujeres Libres* (**http://www.geocities.com/Paris/2159/mujeres_mail.html**); pour y souscrire, envoyez un mailing à **majordomo@tao.ca** en écrivant « SUBSCRIBE MujeresLibres » (en un seul mot et avec les majuscules : MujeresLibres) en guise de message. Une autre, encore très jeune où tout reste à faire, : parisian-anarchist. Si j'ai bien compris, ça concerne les anarchistes qui ont été, sont où seront à Paris. C'est suffisamment vague pour que chacun y retrouve ses petits ou, si vous préférez, y fasse son nid. Pour y souscrire, il faut aller sur le site de *coollist* (**http://coollist.com/**) et d'entrer le nom de la liste et son adresse e-mail en bas de page, dans la rubrique « Add Yourself » et de presser le bouton subscribe.

Des étudiants de l'USCSD (prononcez Université de Californie – San Diego) ont créé un très beau site anar au titre torride : *Burn* (**http://burn.ucsd.edu/**). C'est sans doute une des plus belles réussites nord américaine de ces derniers mois en la matière. Des graphismes superbes et plein de bonnes pages. Il n'y manque que le son, encore que certaines pages aient pu m'échapper.

En ce qui concerne les sons, il semble bien que ce soit le point faible des sites anarchistes, en général. Il y a bien quelques musiciens, comme *Renegados de Boliqueime* au Portugal (**http://homepage.esoterica.pt/~guerrpaz/renegados.htm**), Egor en Russie (**http://www.nic.funet.fi/pub/culture/russian/lyrics/rock/grob/posvyashchenie.html**) et quelques autres qui nous laissent de beaux fichiers .WAV, mais des efforts restent à faire.

On me signale que le numéro d'avril de *No Pasaran* est sur le net (**http://www.mygale.org/05/duruti/**), c'est la même chose que sur le papier mais tout le monde ne dispose pas d'un vendeur de *No Pasaran* près de chez soi.

En passant, je vous signale un livre assez décoiffant dont le titre, Cyberculture (1), parle tout seul ; c'est drôle et plein d'infos plus ou moins inquiétantes (ou rassurantes, ce n'est qu'une question de point de vue) sur le XXIe siècle.

A bientôt dans la toile

Blue Eyed Keyboard
Bek_ml@hotmail.com

(1) *Cyberculture*, Daniel Ichbiah, éd. Anne Carrière, 264 p., 110 F.

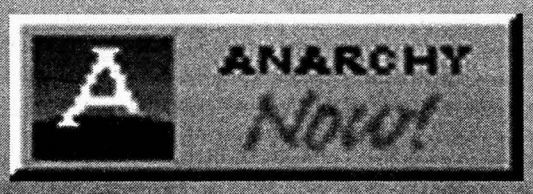

ITALIE

Contre le financement des écoles privées

ENVIRON 10 000 PERSONNES ont participé dimanche 17 mars à Rome à la manifestation nationale contre le financement de l'école privée. Résultat satisfaisant que le choix d'une grève aurait peut-être rendu plus incisif. Se sont retrouvés dans la rue le syndicalisme de base (C.U.B., RdB, Unicobas, SdB, Si Puo, ISI-Scuola, Sincobas, Slaicobas), le Mouvement (Cobas, étudiants) quelques expressions du mouvement associatif, à l'exclusion de ces secteurs (ex Cidi) liés à double tour au wagon confédéral.

Rifondazione avait une présence restreinte, qui après des hésitations variées n'a donné aucune adhésion au niveau national revendiquant cependant comme prétexte la publication de son propre quotidien. La chose en elle-même n'est pas insolite ni importante, mais plutôt illustrative des contradictions qui apparaissent au sein de la gauche, tout au moins au niveau de la façade puisque les choix politiques sont déterminés depuis longtemps.

Le système intégré, la « parité », ou bien appelons-le pour ce qu'il est, le financement de l'école privée, faisait partie en fait du programme électoral de « l'olivier ». Il s'agit aujourd'hui pour le gouvernement, dans toutes ses composantes, d'honorer unedette contractée envers les forces cléricales qui avaient consenti à former l'alliance de « l'olivier ».Voici donc que face aux coupes énormes prévues sur le chapitre scolaire, face à la répartition de 27 000 postes de travail et d'un contrat bloqué sont alloués 110 milliards à l'école privée, ce qui, comme chacun le sait, signifie en Italie surtout l'école cléricale.

La manifestation du 1er mars a eu le mérite de se caractériser, même à des niveaux différents comme un moment de lutte contre la politique du gouvernement en déterminant les responsabilités pesantes et les contradictions : ce terrain a permis d'éviter le risque fondamental que l'échéance pouvait représenter, c'est-à-dire celui d'aligner la mobilisation contre le financement de l'école privée sur le plan du constitutionnalisme rigide et du culte de l'État. Au contraire, des occasions comme celle-ci servent aussi à démontrer combien la défense des intérêts de la collectivité passe exclusivement à travers la prétendue garantie d'institutions et appareils publics qui défendent seulement les intérêts privés et particuliers.

La mobilisation contre le financement de l'école privée a démontré en outre comment autour d'objectifs concret, plus que de programmes fumeux, il est possible de construire des parcours communs significatifs sur le plan de l'auto-organisation syndicale.

Umanita Nova le 8 mars 1998

CINEMA

Mossane. Safi Faye

MOSSANE, FILM D'UNE grande beauté visuelle, est un film issu d'un combat long et harassant entre la réalisatrice, Safi Faye, les producteurs et les coproducteurs du film. Après six ans de lutte, la réalisatrice a récupéré son négatif. Elle a pu monter son film tel qu'elle l'entendait, alors qu'il avait été tourné en 1990.

Safi Faye est surtout connue pour son premier film, *Lettre paysanne* (Kaddu Beykat), une chronique du travail des femmes de son village. Elle dénonçait avec vigueur l'impact de l'effondrement des cours mondiaux de l'arachide sur la culture, la vie du village et sur l'économie familiale. Elle obtient avec *Lettre paysanne* le Prix de la Critique à Berlin en 1976 et le Prix Georges-Sadoul en 1975. Le film suivant approfondit cette chronique villageoise en faisant parler un ancien, son grand-père, d'ailleurs. Le titre de son film est en français *Grand-père raconte*. De son premier film, fauché, porté néanmoins par la vigueur du contenu, elle passe à la couleur, et fait raconter son village par les vieux, les anciens, avec cette simplicité unique qui correspond à la tradition orale et au charme des récits improvisés sous le baobab.

Mossane est le récit de la belle Mossane, promis à un vieux riche, qui est amoureuse d'un jeune étudiant sans le sous. Elle s'offre au fleuve qui la ramène morte à ses parents. La cinéaste a mûri, son regard s'est aiguisé, mais son film, peut-être à cause de sa construction très dépouillée, reste étrangement figé dans sa beauté.

Heike Hurst

M.L. : La jeune fille, d'une beauté exceptionnelle, où l'avez-vous trouvée?

S. F. : Elle ne vient pas du village où nous avons tourné. On a fait un casting et on ne trouvait pas de fille qui convenait. Or, cette fille que je cherchais vivait dans la rue où j'habite. Quand on a fait le *casting*, elle passait par là. Donc, on s'est dit, si l'on essayait, ma fille la connaissait d'ailleurs. Les essais étaient bons comme quoi, on peut chercher partout, et ce qu'on veut existe tout près de chez vous.

M.L. : Vous faites jouer des acteurs ou les habitants du village?

S. F. : J'ai fait jouer tous les habitants du village. Mais j'ai mêlé à eux des acteurs venus de la ville. A Dakar, il y a de grands acteurs qu'on ne sollicite jamais. Ceux qui jouent la mère, le patriarche, Fara et l'oncle, ce sont de grands acteurs. Mais ils n'avaient jamais encore joué des villageois.

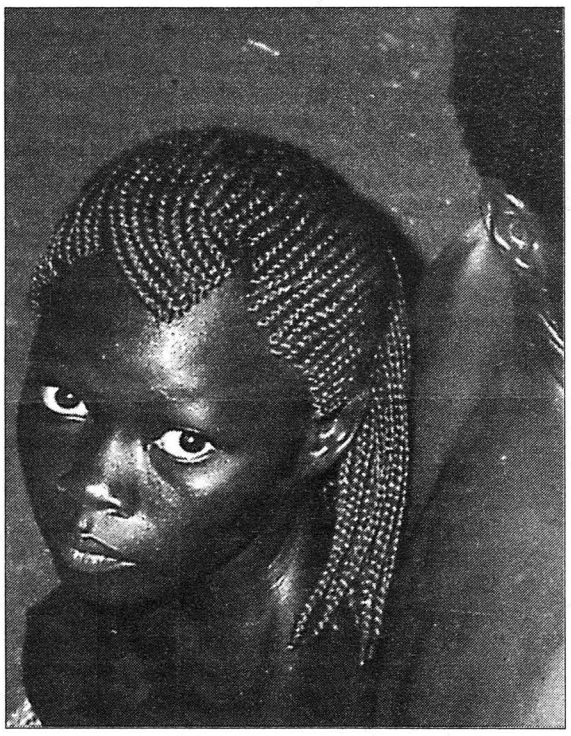

M.L. : Dans* Lettre paysanne *et dans* Fad,Jal *il y avaient des scènes très énergiques, très gaies.* Mossane *en revanche, c'est tragique. Pourquoi ce parti pris?

S. F. : Il n'y a pas de lien entre mes trois long métrages. Aucun film ne dépend de l'autre, On peut dire que c'est mon écriture cinématographique qui, à travers les images, établit un lien. Ceci dit, *Lettre paysanne* n'est pas un film gai, puisqu'il souligne une situation économique terrible. *Fad,Jal* est un film historique et pour *Mossane*, j'ai tout invente.

M.L. : La construction de votre film et de ses plans révèlent une grande liberté...

S. F. : Je pense qu'il faut beaucoup d'années pour atteindre ce genre de liberté. Quand je pense, *Mossane* date de 1982, je crois que j'ai commencé l'écriture en 1982. On écrit, on reprend, on arrive à dire « bon, je ne peux plus aller plus loin » donc le film doit être réalisé. J'écris comme quelqu'un qui écrit un roman. En restant fidèle à mon récit, je cherche les images. Ce film a un *story board* complet. C'est mon premier film où j'ai procédé ainsi. Il y avait toujours un *story board*, du début à la fin des films, en fonction des images que j'avais écrites. Mais pour *Mossane*, le *story board* a été intégralement conçu avant le tournage

M.L. : On m'a parlé de la difficile histoire de production de votre film...

S. F. : Et pourtant, j'ai dit à tout le monde que c'est une page tournée. Que chacun essaie de comprendre pourquoi les images que vous avez vues aujourd'hui ont été intégralement tournées en 1990. Car ces images, je n'ai pu les monter que cette année. On ne peut avancer quand il y a des choses comme ça, on ne peut faire autre chose ou poursuivre sa carrière. Aujourd'hui, je veux juste me libérer de ce film et pouvoir en faire un autre. Puisqu'on dépend d'une œuvre, tant que cette œuvre n'est pas achevée, on ne peut créer. Maintenant je veux me libérer de ce film, je ne veux plus retourner en arrière. Les producteurs et les coproducteurs peuvent dire ce qui s'est passé. Ils ont tous les dossiers. La ZDF, la 2e chaîne allemande est impliquée aussi.

M.L. : Néanmoins avez-vous terminé votre projet en restant fidèle au projet initial?

S. F. : Oui, entièrement. Chaque image est comme elle a été écrite et dessinée.

M.L. : Pourquoi cette jeune fille est fatalement victime, sacrifiée?

S. F. : Pour moi, c'est la plus belle fille du monde, mais elle n'appartient pas à ce monde. Donc, elle retournera là où les gens qui sont beaux, purs et innocents. Elle n'appartient pas à ce monde.

M.L. : Pourtant son destin pourrait être celui de beaucoup de jeunes filles en Afrique.

S. F. : Ça, c'est votre imagination, ce n'est pas la mienne. Mon imagination n'est pas allée jusque là. Je refuse qu'on fasse un lien entre Mossane que j'ai inventée, imaginée et créée et la réalité africaine. Je refuse cela et comme je l'ai déjà dit, *Mossane* vient de mon imagination. J'ai tout inventé, rien ne vient de l'Afrique, mis à part mon imagination en tant qu'Africaine. Personne ne pose aucune question quand passent des films à la télévision où ne déambulent que des fantômes ! Dès que l'autre vous dit, qu'il a vu, même s'il a entrevu un rêve, un ailleurs, à partir du moment qu'il a imaginé les choses de la sorte, il ne faut pas poser des questions.

La fiction, c'est une pensée qui va de plus en plus loin. Peut-être que j'ai fait trop de films basés sur la réalité et ce sont ces films là qui m'ont fait connaître. C'est pourquoi je refuse de faire un lien entre la réalité et l'imagination, c'est une fiction pure et simple. J'ai tout imaginé et j'ai fait jouer par de grands acteurs ce que j'ai imaginé. Tout est de la fiction.

M.L. : Il y a une grande liberté dans votre film, les paysages sont traités comme des personnages...

S. F. : Le chef opérateur est allemand. Jürgen Jürges a travaillé avec FaBbinder et d'autres auteurs du «Jeune Cinéma Allemand». On a travaillé pendant deux ans avant de tourner un seul plan. Il m'a appris à préparer un film autrement. Cela vous amène à faire des images autrement. C'était une manière de travailler que je ne connaissais pas.

Entretien réalisé par Heike Hurst mai 1996, à Cannes.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 16 avril à 20 h 30 :
Microclimat : avec Thierry Meyssan du réseau Voltaire.

jeudi 16 avril à 18 heures :
Si Vis Pacem : l'objection au féminin.

vendredi 17 avril à 21 heures :
Portraits d'Afrique : avec Olivier Barlet, auteur du livre « Cinémas d'Afrique noire : le regard en question ».

samedi 11 avril à 11 h 30 :
Chronique syndicale : les aides à l'emploi vidées de sens, avec Colette Benoît.

samedi 18 avril à 11 h 30 :
Chroniques rebelles : Les SEL (système d'échange local).

lundi 20 avril à 19 h 30 :
La mémoire sociale : Louise Michel.

mercredi 22 avril à 10 h 30 :
Blues en liberté : L'Afrique et le blues.

à la petite semaine

Mai 68

Encore timide, la célébration du trentenaire des fameux « événements » devrait bientôt battre son plein.

L'Histoire demeurant résolument hostile aux sans-grade, aux anonymes, nous qui étions alors déjà sur le devant de la scène, cheffaillon de groupuscules sectaires, théoriciens délirants d'un avenir rouge et barbelé, nous allons partout parader, grands témoins de ce temps-là, cœur vide et pensée bedonnante, pour cracher sur ce que furent les vingt ans d'une jeunesse en révolte.

Avant de retrouver nos mangeoires de luxe copieusement garnies, nous voudrions ici rendre un bref hommage au mouvement libertaire, et plus spécialement à l'un de ses représentants les plus lucides, Maurice Joyeux, qui, très peu de temps après cette fête somptueuse de la liberté, avait compris que ls « motivations profondes » des personnages de notre acabit « sont généralement brèves, juste le temps d'une fugue avant de regagner le bercail pour penser aux choses sérieuses ». Prévoyant alors que « les partis de gauche après maintes palinodies, récupèreront une fraction non négligeable de ces jeunes égarés vers un socialisme utopique vomi par tous les gens sérieux », il en venait directement à notre avenir en écrivant : « Certains d'entre eux seront promus à un destin enviable, à la direction d'organisations se réclamant du socialisme, où les anciens se seront tassés et auront fait un brin de toilette pour les accueillir », ajoutant, pour ceux d'entre nous qui n'ont pas tout à fait suivi ce chemin, que « ce vieux parti (le P.S.) est tout de même l'asile le plus sûr lorsque, pour le gauchiste, l'heure est venue de s'assurer une honorable retraite dans un ministère, dans un journal, dans une administration… »

Quelle clairvoyance !

Bernard-Henry Lévy, André Glucksmann, Philippe Sollers, Alain gesmar, Daniel Cohn-Bendit, Henri Weber, Julia Kristeva, Serge July, Bernard Kouchner, etc.
p.c.c. Floréal

Cinéma du Réel, Cinéma des Femmes, Créteil des 20 ans du Réel au 20 ans de Créteil

Le Réel a quitte le Centre Georges Pompidou pour le Cinéma des cinéastes, place de Clichy. Examen de passage réussi : un autre quartier, un autre public. Passage de trois à deux salles. Programme élagué. Parmi les films retenus, une splendeur, une première œuvre, « Hiver » de Michèle Gard. Mais le jury prime l'ordinaire, le film de famille, « Moments of impact » (Julia Loktev), le document choc, l'Afrique en pleine douleur sous la mitraille d'une caméra éclabousse de sang. « Kisangari diary » (Hubert Sauper).

Du 20e chapeau du Réel sont sortis des docus japonais : films très personnels comme « Mon eros très privé » de Kazuo Hara, ou films phares éclairant les traces laissees dans la mémoire. « Le Journal de Yunbogi » de Nagisa Oshima. De ce réel là témoignera aussi le Festival de Créteil : pas seulement parce qu'il fait une place au documentaire, mais aussi parce que l'ancrage dans le réel a été un des points forts du Festival dès le départ. Un hommage à Hanna Schygulla avec ses films les plus célèbres (réalisés par FaBbinder, Ferreri etc) avec une soirée tour de chant, suivie de la « Storia di Piera ». Par ailleurs il y aura les films les plus marquants des dernières 20 ans et beaucoup des grandes réalisatrices pour les présenter. Centre par ailleurs autour de la production de réalisatrices, créatrices africaines, le festival montre en avant première « Mossane » de Safi Faye.

Heike Hurst (Fondu au Noir)

copinage

Représentation de **Louise Michel** (de et avec) Marie Daude à l'Espace Louise Michel, 42ter, rue des Cascades, Paris XXe le vendredi 24 avril à 20 h 30. 70 F (réduc : 50 F) Rés. : 01 48 97 44 57.

L'immigré

Lorsque j'entends parler, autour de moi, des immigrés, il m'arrive parfois de rester perplexe sur le devenir de la classe ouvrière ou pour mieux dire maintenant des employés et des salariés. Après s'être laissée endormir, bernée par le Capital et son bras droit qu'est le patronat, elle s'aperçoit que ses desiderata ne sont plus en phase avec ce que lui proposent ses patrons. De là, un sentiment de frustration qui se répercute sur le bouc émissaire aisé à trouver. L'immigré. Cet envahisseur, ce personnage socialement inadapté et inadaptable, celui qui nous dépouille de notre sacro-saint travail et par là même de nos richesses.

En essayant de comprendre ce sentiment, je me suis aperçu qu'il n'y a pas si longtemps le beau pays de France avait été heureux d'accueillir puis de recruter et exploiter cet être suspect.

Remontons quelques années en arrière. Entre 1939 et 1945, des bataillons de soldats étrangers sont entrés sur le territoire national pour combattre le fascisme et libérer le peuple français de ce joug. Pour exemple:

- août 1944, libération de Paris par la 2e DB bien sûr mais également par la 9e compagnie composée de républicains espagnols;
- à Toulon se sont les Nord-africains qui libèrent la ville;
- à Nîmes, les antifascistes allemands entrent les premiers dans la ville.

S'est-on demandé, à l'époque, si ces individus avaient leur carte de séjour?

Afin d'éviter d'être débordé, est créé en 1945 l'O.N.I. (Office national de l'immigration) qui a pour tâche de recenser les entrées et sorties des travailleurs immigrés.

Durant les « Trente glorieuses », les grandes entreprises recrutent de la main-d'œuvre principalement nord-africaine. Cette main-d'œuvre pas ou peu qualifiée a un coût moindre et réjouit les patrons. Il suffit d'écouter M. Bouygues: « Ils viennent pour travailler et coûtent 25 % à 30 % de moins qu'un ouvrier français. Qualité qui a toute ma sympathie. »

Les nationaux n'acceptent pas les conditions de travail, les rémunérations et dès qu'ils en ont la possibilité fuient vers des travaux moins pénibles. Étant au bas de la grille hiérarchique, les immigrés ont permis aux nationaux d'atteindre des emplois de qualification plus élevée.

Après 1970, c'est la récession, la « crise ». Ce ralentissement économique a deux conséquences:

- les promotions sont bloquées pour tout le monde;
- proportionnellement, les immigrés sont plus touchés que les nationaux. En étant les premiers licenciés, ils servent donc de flexibilité à la baisse. Mais on entend alors cette fâcheuse expression populaire: « Y en a trop, ils coûtent cher à la sécu ».

Le phénomène « immigré » a été savamment exploité par Le Pen. Son discours démagogique, repris plus ou moins par l'ensemble de la classe politique avec les actes attestant la véracité de ses propos (entre autres les charters) a su berner un grand nombre de nos concitoyens et les détourner de la vraie cause de nos malheurs: le capitalisme avec son cortège de flexibilité, de précarité, de compétitivité.

Pour finir, quelques points qui me semblent importants:

- la Terre est à tout le monde;
- les immigrés ont des emplois complémentaires rarement concurrents tant en période d'expansion que de crise;
- près d'un tiers de la population française actuelle possède au moins un ascendant étranger en remontant à quatre générations;
- s'il faut en croire l'I.N.S.E.E., le revenu moyen d'un ménage français est de 14 % supérieur à celui d'un étranger (147 000 F contre 129 000 F);
- les prestations familiales sont calculées de la même façon pour tous. Si les foyers immigrés touchent davantage, c'est qu'ils ont un nombre supérieur d'enfants et des revenus plus modestes.
- les immigrés font tourner la machine économique autant que les Français puisque les taux d'endettement sont les mêmes tant en matière d'équipement, alimentaire et logement;
- les dépenses de santé sont inférieures chez les étrangers. En nombre moyen de consultations chez le médecin, on remarque 6,4 pour l'immigré contre 6,6 pour le Français;
- le monde laborieux, leurré par l'illusion d'appartenir à la bourgeoisie, reste et restera le jouet du capital tant qu'il n'aura pas repris conscience de sa classe, subira la démagogie des tribuns avides de pouvoir tant qu'il ne fera pas corps avec les autres exploités de son lieu de travail, de sa région, de son pays;
- un salarié de quelque couleur qu'il soit est, comme tout un chacun, une source de profit que les patrons exploitent.

René
groupe Poulaille

Mêmes lois, même combat

suite de la première page

gauche », ces politiques qui participent au gouvernement ou à la majorité auraient dû se lever avec un seul mot d'ordre: « Chevènement démission! » Et qu'en est-il? Des paroles, des cris d'indignation, quelques actes de résistance contredits par la volonté indéboulonnable de conserver quelque strapontin ministériel ou parlementaire! « Nous ne quitterons jamais le gouvernement » (Alain Bocquet, député du Nord, leader du groupe communiste à l'Assemblée); « Un ministre [Voynet...], ça l'ouvre mais ça reste » (Noël Mamère, député Vert)... Minable.

Et après? Le 30 avril est un cap, mais ce n'est qu'un cap. Cette tension qui monte chez les sans-papiers va se poursuivre. D'autres collectifs vont sans doute débuter de nouvelles occupations (1). Le 30 avril, la coordination nationale des sans-papiers appelle à des manifestations dans toute la France pour « l'enterrement de la circulaire Chevènement » de sinistre mémoire. Suivra le Premier mai, où l'on espère sans-papiers, chômeurs et salariés se retrouveront. Le 16 mai est la date fixée d'une manifestation nationale des sans-papiers à Paris qui doit être la plus massive possible. Le boulet de Chevènement et Jospin qu'est la permanence de sans-papiers organisés, de chômeurs et de mouvements qui les soutiennent n'est pas prêt de disparaître! Il leur aurait pourtant été si simple de régulariser...

Bertrand Dekoninck
groupe Humeurs noires (Lille)

(1) Occupation d'églises appartenant à l'Église pour les premières d'entre elles, pour des raisons de sécurité des personnes, raisons sans doute compréhensibles au regard de la répression féroce exercée par Chevènement (115 arrestations lors d'actions à Paris il y a trois semaines...).

abonnez-vous! abonnez-

A G E N D A

jeudi 16 avril

NANTES: Le S.C.A.L.P.-No pasaran organise un débat sur le thème « **Déni d'humanité et projet de domination** » à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à 20 h 30 à la mairie de Chantenay avec Maurice Rajsfus.

vendredi 17 avril

MONTPELLIER: Le groupe « Un autre futur » organise un débat sur le thème « **Papon ou la continuité de l'Etat** » à 20 h 30 à l'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc (derrière la gare).

METZ: Le collectif libertaire (F.A., C.N.T., S.C.A.L.P-Reflex) organise une réunion information-débat sur **l'affaire Mumia Abu Jamal** à 20 h 30 à la faculté de lettres (Ile du Saulcy).

samedi 18 avril

MONS-EN-BARŒUL: Rencontre libertaire franco-belge co-organisée par l'Union régionale France du Nord-Belgique de la F.A. et Alternative libertaire (Bruxelles) [4e Camp Anar] au profit d'un futur centre culturel libertaire à la salle des franciscaines. Ouverture à 13 heures; à partir de 14 heures, débats sur le revenu universel, la criminalisation du mouvement social, les SEL; à partir de 19 h 30, repas; après 20 h 30: concert des Reprises de tête. Rens: 03 20 56 92 75.

mercredi 22 avril

RENNES: Le groupe « La Commune » de la F.A. co-organise avec le collectif rennais des sans-papiers et le réseau rennais d'information et de soutien aux sans-papiers une réunion publique sur le thème « **Que vont devenir les sans-papiers?** » à 20 h 30 à la Maison internationale, 7 quai Chateaubriand. Projection du documentaire « ***Carnets d'expulsions*** ». PAF: 20 F.

samedi 25 avril

LYON: L'Union locale de la Fédération anarchiste vous invite à un débat sur « **Quel antimilitarisme aujourd'hui?** » à 15 heures à la librairie La plume noire (19, rue Pierre Blanc, 1er).

mercredi 29 avril

IVRY-SUR-SEINE: Les amis de Louise Michel et le groupe Elisée Reclus de la Fédération anarchiste organisent une réunion publique avec J-J Gandini, observateur du procès Papon « **Papon ou la continuité de l'État** » à 20 heures salle Saint-Just, 30, rue Saint-Just.

Jeudi 30 avril

ROUEN: Le groupe de Rouen de la Fédération anarchiste organise une projection publique et gratuite du film sur le mouvement de grève de novembre-décembre 1995 « chemins de traverse, paroles de grèves » à 20 h 30 au squatt « chez Emile », 16, rue de Tunis.